

DE L'ACTION DANS LA PRÉDICATION

Par Jean-Michel Sordet,
Assistant à l'Institut Romand de Pastorale, Lausanne

Dans le cadre de ma recherche¹ sur le culte dominical, j'ai été amené à entendre une prédication portant sur la vocation d'Abraham (Gn 12,1-9). Les versets 2-4 rapportent l'ordre du Seigneur donné à Abram, ainsi qu'une série de promesses. Dans la prédication qui a suivi la lecture de ce passage, le prédicateur a fait porter son message essentiellement sur l'ordre, cherchant à fournir une actualisation du « Pars de ton pays, de ta famille... »

Bien que ce prédicateur m'ait affirmé par la suite avoir fait ce choix en raison des limitations dues au temps disponible, il m'a manqué une partie qui aurait repris le thème de la promesse. Partant de cette insatisfaction, je me pose dans cet article deux questions : d'une part, qu'est-ce que ce prédicateur a voulu faire en disant les paroles qui formaient sa prédication ? D'autre part, de quel statut jouissait-il dans le triangle Dieu – Assemblée – Officiant ? Je propose de considérer cette problématique comme un lieu-test de la relation entre parole

¹ Cet article qui fait appel à quelques notions de linguistique, plus particulièrement de linguistique pragmatique, a été rédigé volontairement sans notes de bas de pages, dans un souci d'écrire les arguments nécessaires au développement, plutôt que de renvoyer sans cesse le lecteur ailleurs, à d'autres sources d'information. En fin de parcours, le lecteur voudra peut-être savoir d'où sortent les outils d'analyse proposés. Comme ouvrages fondamentaux, je peux proposer :

Searle, John R., *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann, 1972 ; *Sens et expression. Etudes de théorie des actes de langage*, Paris, Les Editions de Minuit, 1982.

Ducrot, Oswald ; Todorov, T., *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1987.

prêchée et parole scripturaire dans un registre qui n'est pas celui, plus habituel, du sens ou des contenus.

I. SYNTAXE, SÉMANTIQUE ET PRAGMATIQUE

Considérons un énoncé qui se trouvait dans la prédication : « Abraham est le père des croyants. » La linguistique nous enseigne que cet énoncé peut être analysé sous trois aspects très différents. Le dernier d'entre eux est essentiel pour cet article.

Le premier relève de la syntaxe. L'énoncé est-il bien formé ? Est-il construit selon les règles grammaticales et syntaxiques en vigueur dans la langue française ? Si oui, l'énoncé va pouvoir être clairement reconnu, et son sens identifié.

Le deuxième relève de la sémantique et se pose la question du contenu de sens de cet énoncé. En identifiant le sens de ses éléments, l'auditeur peut déterminer le sens de l'énoncé. Cette analyse porte sur le contenu des énoncés ou du discours, sur le « de quoi » est-ce qu'on parle.

Enfin, on appelle pragmatique l'analyse qui détermine la portée sur l'énoncé du contexte ou de la situation où il est prononcé. Les éléments les plus visibles de cette analyse sont des mots précis dont le sens est déterminé par le contexte où ils sont utilisés : je, elle, ici, là, maintenant, la veille, etc. Elle est néanmoins largement tributaire d'éléments non linguistiques : les circonstances, les conditions sociales des interlocuteurs et, dans le cas d'un culte, d'éléments comme les temps liturgiques, la situation paroissiale, l'ambiance de l'actualité, etc. Je retiens pour cet article un autre aspect de la pragmatique du discours qui se marque clairement dans les énoncés eux-mêmes, et qui peut donc être aisément repéré : c'est l'illocution.

Pour cerner l'illocution contenue dans une phrase énoncée par un locuteur, on pose la question : « Qu'est-ce qu'il fait en disant cela ? » En effet, énoncer une parole ne revient pas seulement à proposer à l'auditeur un contenu (sémantique) formulé dans les règles de l'art (syntaxique), mais cela revient également à faire quelque chose, à commettre une action.

Si un prédicateur dit : « Abraham est le père des croyants », il n'élabore pas seulement un contenu à propos d'un homme connu sous le nom d'Abraham et d'un groupe de gens appelés les croyants. Ce contenu serait en effet le même dans l'énoncé : « Abraham est-il le père des croyants ? », mais l'illocution serait différente. Dans le premier cas

le prédicateur fait une affirmation et l'auditeur est mis en demeure d'y adhérer ou non, dans le second, il pose une question et s'attend à recevoir de l'auditeur une information qu'il n'a pas.

On voit donc bien qu'il y a dans un énoncé quelque chose qui relève de l'ordre du faire, sans pour autant que cette action soit une simple conséquence de l'énonciation. Elle est au contraire constitutive de l'énoncé lui-même. Elle engendre principalement une certaine transformation du rapport qui lie les interlocuteurs. On parle également d'acte illocutoire ou d'acte de langage.

Qu'est-ce que le prédicateur fait en disant les paroles de sa prédication, et dans quel rapport se place-t-il avec ses auditeurs ? Telle est la double question qui m'habite pour aborder plus en détail cette prédication basée sur Gn 12,1-5.

II. L'ILLOCUTION DANS GENÈSE 12,1-5

Ce passage biblique contient trois sortes d'actes illocutoires qui vont me permettre de bien illustrer cette notion sur la base de quatre critères distinctifs et de quelques aspects secondaires.

1. Enoncer une illocution revient à faire une action

Dire (ou écrire, on me pardonnera ce raccourci constant) « Le Seigneur dit à Abram » revient à faire une affirmation ou, en termes techniques, une *assertion*. Généralement, une assertion peut être précédée d'un verbe actif comme affirmer, dire, penser, etc.

Pareillement, dire « Pars de ton pays » revient à donner un ordre, c'est-à-dire à émettre un *directif*. Le verbe actif sous-entendu qui marque l'acte illocutoire directif peut être ordonner, demander, prier, etc.

Enfin, dire « Je ferai naître de toi une grande nation. Je te bénirai... » revient à faire une *promesse* qui aurait pu commencer par les verbes actifs promettre de, garantir que, etc.

2. Enoncer une illocution revient à adopter une attitude qui assigne des rôles aux interlocuteurs ou modifie leur rapport

L'assertion implique que le locuteur (terme désignant celui qui énonce) endosse la conviction ou la certitude contenue dans la phrase qu'il vient d'exprimer, et réciproquement, l'auditeur est sollicité de se positionner comme partenaire en accord ou en désaccord.

Le directif implique que le locuteur s'attend à ce que l'auditeur fasse ce qui vient d'être exprimé. L'auditeur est placé devant l'alternative d'obéir ou de désobéir.

Par une promesse, le locuteur s'engage à faire au profit de l'auditeur ce qu'il vient d'exprimer, et l'auditeur peut y compter.

3. Chaque sorte d'illocution sous-entend un certain nombre de paramètres

En particulier, l'assertion sous-entend que celui qui l'exprime peut la défendre ou l'étayer (la question de la sincérité de la conviction n'est pas ici en jeu).

Le directif sous-entend que le locuteur a autorité pour prescrire à l'auditeur une obligation.

La promesse sous-entend que l'action à laquelle l'auditeur peut légitimement s'attendre est bénéfique pour lui (dans le cas contraire, il s'agit d'une menace).

4. Chaque illocution suppose des contraintes formelles dans sa formulation

Une assertion se construit volontiers au passé ou au présent, mais au futur elle subit une mutation importante (je ne peux guère étayer un événement du futur sans me placer sur un terrain spécifique qui est celui de l'espoir ou de la prévision, ce qui n'est plus l'affirmation d'une conviction). Une promesse par contre suppose toujours une action future du locuteur, un directif l'action future de l'auditeur.

5. Aspects secondaires

Il faut en particulier se souvenir qu'une même illocution peut avoir une intensité variable, visible à des marques linguistiques (cf. « Lève-toi, s'il te plaît ! » et « Lève-toi ! ») ou non linguistiques (cf. « Lève-toi » dit sur un ton aimable ou autoritaire !). Une promesse peut être transcrite par un simple verbe au futur (« Je serai là à l'heure ») ou par une phrase commençant par « je promets » ou « je jure »... Le style d'une illocution peut varier, sans changer fondamentalement l'illocution (Cf. « Lève-toi ! » et « Debout, et que ça saute ! »).

En ce qui concerne notamment les directifs, le statut respectif des interlocuteurs, ou telle contrainte extérieure au discours peuvent fonder l'autorité du locuteur : « Levez-vous » adressé à un soldat par

son capitaine n'a pas le même poids que si c'est le soldat qui parle à son supérieur. La même phrase adressée à un badaud assis sur un banc public par un autre badaud n'aura pas le même poids si le locuteur tient un pistolet entre les mains ! Les intérêts respectifs des interlocuteurs peuvent aussi influencer sur l'illocution, de même que son rapport avec le reste du discours.

6. Le cas de la prédication sur Gn 12,1-5

6.1 Structure illocutoire du texte biblique

La structure de notre passage biblique est constituée d'assertions, d'un directif et de promesses. Les assertions (première phrase + vv. 4-5) sont assumées par l'auteur biblique : c'est lui qui présente à son lecteur-auditeur l'affirmation/conviction que Dieu s'adressa à Abram, puis qu'Abram partit. Entre les deux (groupes d')assertions, l'auteur biblique rapporte un discours où Dieu est présenté comme locuteur et Abram comme auditeur. Ce discours s'ouvre sur un directif double (« Pars... et va... ») sur lequel se greffe la promesse multiforme des vv. 2-3.

6.2 Structure illocutoire de la prédication

De cette prédication, je retiens les éléments illocutoires suivants :

- la plus grande partie de la prédication est assertive : les assertions sont construites comme une argumentation, aboutissant à ce qui ressemble à des thèses-clés ;

- aucun énoncé ne constitue un acte illocutoire de promesse ;

- l'ensemble de la prédication est comme scandé à quatre reprises par un directif (direct ou indirect) : « Nous sommes appelés à suivre la voie qu'Abraham a suivie... » (cette assertion vaut pour un directif) ; « Alors quittons nos peurs, quittons nos sécurités trompeuses... » Ces phrases sont la deuxième et la dernière de la prédication.

6.3 Locuteur, auditeur et référence à Dieu

Sur le plan des interlocuteurs, le texte biblique a une structure double : l'auteur biblique et son lecteur (le lecteur original) d'une part, Dieu et Abram d'autre part. Dans la prédication n'apparaît que la structure prédicateur – assemblée, avec la nuance que le locuteur/prédicateur s'associe parfois à l'assemblée/auditeur en utilisant la première personne du pluriel (« Quittons... »). Dans une théologie de l'inspiration de l'auteur biblique (voire du texte biblique)

et du prédicateur, il est difficile de situer la fonction de Dieu. Je réserve provisoirement à cette fonction l'étiquette de « locuteur invoqué ». En effet, le concept d'inspiration pourrait faire de Dieu une sorte de « superlocuteur », ou de locuteur « par derrière », à qui serait confiée la responsabilité d'être locuteur :

a) du texte biblique (pour un auditeur qui n'est peut-être plus le lecteur original, mais n'importe quel lecteur ultérieur, par exemple l'assemblée cultuelle).

b) de la prédication, au sens où l'assemblée vient peut-être écouter, au travers des mots du prédicateur, la parole de Dieu.

Le schéma suivant peut-être dégagé :

L^i = Locuteur invoqué

L^1 = Locuteur du texte biblique

L^2 = Locuteur dans la citation = Dieu

L^3 = Locuteur de la prédication

A^1 = Lecteur original du texte biblique

A^2 = Auditeur dans la citation = Abram

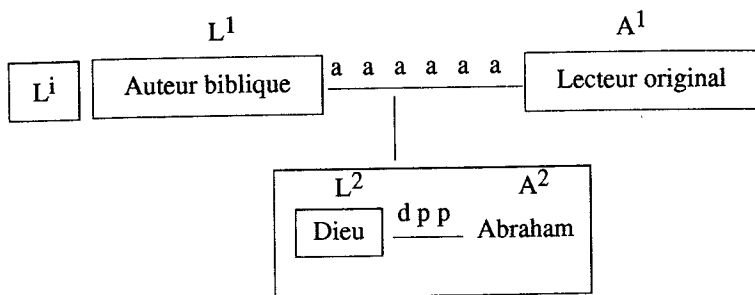
A^3 = Auditeur de la prédication

a = assertion

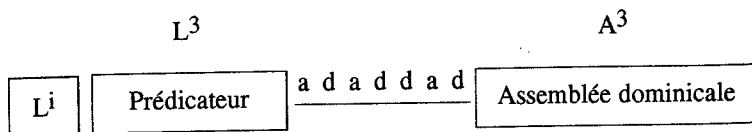
d = directif

p = promesse

Texte biblique



Prédication



III. DU TEXTE À LA PRÉDICATION

Comment penser le passage du texte à la prédication, sur le plan illocutoire ?

1. Première approche

Une simple transposition directe, où L^1 va sur L^3 et A^1 sur A^3 , nous donne la structure illocutoire d'un récit-témoignage en substituant simplement le prédicateur à l'auteur biblique et l'assemblée cultuelle au lecteur original. En ne changeant que les contenus de sens, le prédicateur peut utiliser la même structure illocutoire pour parler d'un grand personnage chrétien qui a entendu la vocation et la promesse de Dieu puis s'est mis en route pour réaliser telle oeuvre spirituelle remarquable. Cette formule ne pose pas de grands problèmes techniques ni théologiques. Je pense que les conditions nécessaires pour que le simple récit que l'on obtient puisse prétendre au statut de prédication sont liées au statut du locuteur (voir les derniers paragraphes de cet article).

Une autre possibilité est de transférer L^2 , et non L^1 , sur L^3 avec A^2 , et non A^1 , sur A^3 . Le prédicateur construit alors un message sur la base de directifs et de promesses adressés par lui à l'assemblée. C'est le chemin qu'a partiellement suivi le prédicateur que j'ai écouté. Il a offert à ses auditeurs des directifs – en mettant de côté la promesse – dont le contenu de sens se voulait une interprétation actualisante et recontextualisante : il faut quitter comme Abram, et ce qu'il a quitté est symbolique de ce que nous avons, nous aujourd'hui, à quitter. Les parties assertives de la prédication sont alors à prendre comme des adjuvants servant soit à expliciter, soit à fonder l'interprétation : par exemple la première phrase de la prédication est une assertion sur la paternité spirituelle d'Abraham à notre égard, ce qui fonde le prédicateur à prendre la vocation d'Abraham comme exemplaire d'une certaine façon pour ses descendants.

La difficulté principale à mes yeux est la correspondance de Dieu et du prédicateur dans le rôle de locuteur. Il faudrait montrer la légitimité pour le prédicateur de se substituer au Dieu locuteur du discours rapporté (L^2) par l'auteur biblique, et plus généralement la légitimité pour un locuteur humain de se substituer à Dieu – ou du moins d'occuper la même place – dans des actes de langage.

Ce problème est sans doute résolu comme suit dans le cas qui nous intéresse : je crois que L^3 (le prédicateur) compte sur L^1 , c'est-à-dire le Dieu qui l'inspire ici et maintenant, pour assumer la force et la

validité de l'illocution. Appliqué sans restriction, ce principe fait de L³ le simple prête-voix du superlocuteur qu'est, en réalité à ses yeux, L¹. Ce phénomène qui est sans doute aussi le même pour les contenus de sens se remarque concrètement à l'emploi du passif et de la première personne du pluriel dans les directifs de cette prédication. « Nous sommes appelés... », sous-entendu : « par Dieu, le superlocuteur » ; « Quittons... » : le locuteur prête-voix se met avec les auditeurs parce qu'il y a un autre locuteur derrière lui. Bref l'illocution directive est présentée comme assumée par Dieu lui-même.

2. Reprises et propositions

Ces tentatives de s'inspirer d'un passage biblique pour construire une prédication en reprenant des illocutions semblables et en transposant la trame locuteur-auditeur sont deux manières d'essayer de rester fidèles à l'Écriture, sous un aspect qui n'est sans doute familier ni aux prédicateurs ni aux auditeurs. La première n'aboutit pas directement à une prédication ; dans la seconde, à mon goût, le prédicateur est trop effacé et n'assume pas pleinement son rôle de locuteur. Comment se tirer de ce mauvais pas ?

Je propose deux esquisses de travail illocutoire pour une reprise de cette prédication inspirée de Gn 12 qui tentent, l'une de réinscrire le récit dans une démarche proprement homilétique, l'autre de faire de la place à une liberté créatrice. Toutes les deux posent la question du statut du prédicateur.

2.1 La fidélité-décalque

Je crois que le prédicateur peut valablement utiliser la transposition L¹ -> L³ et A¹ -> A³ si son projet se trouve en cohérence avec celui de l'auteur biblique. Dans le cas qui nous occupe, celui-ci met en récit des événements en assertant qu'ils ont eu lieu. Il asserte qu'un événement E₁ a eu lieu entre Abram et Dieu, suivi d'actions E₂, E₃... de la part d'Abram. L'événement E₁ est une double action de Dieu envers Abram, un directif et une promesse qui sont, sur le plan des contenus de sens, présentés comme l'origine de E₂, E₃... Le récit est donc un ensemble d'assertions organisées en vue d'un projet : ce projet, conformément à la nature des assertions qui sollicitent l'adhésion de l'auditeur, est ici de faire adhérer le lecteur à une compréhension-interprétation de l'histoire du patriarche Abram et de ses conséquences dans le présent du lecteur qui réside en Canaan.

La fidélité-décalque, sur le plan illocutoire, apparaît donc possible, à condition de saisir également le projet de l'auteur et de le

retravailler. Dans l'exemple d'un témoignage chrétien, il s'agirait, pour faire au niveau $L^3 - A^3$ un travail similaire à celui de $L^1 - A^1$, de bien penser le projet dans lequel s'inscrit le récit : comment celui-ci contribue-t-il à une construction d'assertions mettant A^3 en demeure d'adhérer à une compréhension d'un ensemble de faits où il est lui-même impliqué? C'est à ce prix-là que les assertions permettent aux phrases d'être plus que de simples libellés contenant de l'information et donnent au récit son statut de prédication.

2.2 La fidélité-redéfinition

Le prédicateur peut choisir d'appuyer sa prédication sur un autre support illocutoire, par exemple en sélectionnant la structure $L^2 - A^2$ et le couple directif-promesse. Pour cela, il doit avoir adhéré lui-même aux assertions de l'auteur de la Genèse et défendre l'idée qu'un directif et une promesse sont à la source de la mise en route du croyant qui, en ceci, est semblable à Abram. Puis, en retravaillant les contenus de sens par une actualisation ou tout autre choix conforme à l'Écriture, il se demandera quel directif et quelle promesse prêcher aujourd'hui à son auditeur. Il aura alors à se demander à quels effets sur l'auditeur il veut arriver. Ces effets pourront se raconter ultérieurement dans des assertions du style de celles des vv. 4-5. Le projet resterait proche de la trame illocutoire de Gn 12, mais avec une assez grande liberté créatrice.

2.3 Le problème du locuteur

J'ai déjà mentionné le problème du locuteur dans la transposition $L^2 \rightarrow L^3$. Le problème est tout à fait crucial dans la deuxième esquisse, mais ce que je vais en dire s'applique aussi à la première.

La difficulté est de gérer la transposition $L^2 \rightarrow L^3$ autrement que par un effacement – réel ou prétendu – de L^3 au profit de L^1 . Dans la première version de $L^2 \rightarrow L^3$, le prédicateur compte sur L^1 « derrière lui » pour assumer la force illocutoire, pour donner de la force à une illocution dont il prétend n'être que « le relais ». Pour cela il désigne L^1 comme le véritable locuteur, ou bien il décide que son auditeur va spontanément entendre L^1 parler au travers de L^3 . A mes yeux, c'est trop en demander à l'auditeur pour la raison suivante : dans l'interaction, A^3 n'a, concrètement, que L^3 devant lui. L^1 est vraisemblablement une grandeur tenue pour acquise pour L^3 , mais c'est aussi souvent ce dont L^3 parle à A^3 . Or, il faut que les illocutions tirent leur force entraînant l'adhésion, la confiance, l'obéissance d'une source qui ne soit pas problématique pour A^3 . Je propose donc que l'illocution soit fondamentalement l'action d'un locuteur-prédicateur

responsable et présent, plutôt que celle d'un « locuteur invoqué », c'est-à-dire invoqué par le prédicateur ou qui reste problématique pour l'auditeur.

Après tout, que le locuteur L³, au lieu de s'effacer, monte au filet ! Qu'il soit celui qui promet, qui ordonne ou qui appelle ! Qu'il ait, face à ses auditeurs, la personnalité, la présence et le poids d'oser assumer ce qu'il dit, et s'il n'ose promettre ou appeler, qu'il se taise !

Ce locuteur responsable va bien sûr chercher dans sa foi en L¹ la certitude que ses assertions sont, en dernier ressort, justifiées, ses promesses solides et ses directifs dignes d'être suivis. Il en a le droit et le devoir, et cela me paraît authentiquement spirituel pour un prédicateur de chercher à être d'abord habité par la parole, la promesse ou la vocation entendues dans la rencontre de Dieu. Qu'il ait éprouvé à son propre compte la dynamique illocutoire de la parole que Dieu lui adresse, oui ! Mais qu'il ne présente à son auditeur que des illocutions dont il assume lui-même toutes les règles : des assertions qu'il puisse étayer, des promesses dont il puisse garantir la réalisation, des directifs qu'il puisse prononcer avec autorité. Le critère que je propose est sévère, mais il a l'avantage de renvoyer les paroles du prédicateur au test de la réalité. Il évite de faire de l'inspiration un raccourci facilement piégé et invérifiable.

Quittons enfin ce langage algébrique : la façon d'envisager le rapport entre Dieu et le prédicateur apparaît fondamentale dans la prédication, particulièrement au niveau des illocutions. Le prédicateur n'a pas à s'effacer pour n'être qu'un relais ou un prête-voix. Il fait davantage qu'une simple part dans un processus de communication qui irait de Dieu à l'assemblée dominicale en passant, comme accidentellement, par sa personne. En réalité, les rôles de Dieu et du prédicateur sont beaucoup plus imbriqués et je propose de les formuler, en guise de conclusion, sous la forme d'un double paradoxe.

Quand je suis prédicateur et que je tourne mes regards vers mon auditeur, j'ai moi seul la responsabilité à son égard d'étayer mes assertions, de faire naître la confiance en mes promesses, d'assumer mes directifs, sans faire appel à une quelconque autorité qui me dispenserait de cette charge. Pourtant, en même temps, quand je lève le regard vers Dieu dans la foi, je peux me sentir autorisé à prêcher comme si tout dépendait de lui : ma justification ultime, la réalisation ultime de la promesse, l'autorité ultime.

Quand je suis auditeur, tant mieux si ma foi peut me permettre d'entendre dans les paroles du prédicateur la voix de mon Dieu, mais malheur à moi si je dispense le prédicateur de justifier ses assertions, de

tenir ses promesses, de confirmer ses directifs, sans en appeler à quelque grandeur divine, surtout si celle-ci m'est encore problématique.

Découvrez

HOKHMA

Hokhma (la sagesse, en hébreu) essaie de mériter son nom en proposant des articles qui permettent une meilleure connaissance du monde biblique et des questions fondamentales de la théologie et de la philosophie aujourd'hui. Sa réflexion sur des sujets importants pour la pratique pastorale permet d'approfondir son engagement au service de l'Eglise.

Profitez de notre offre spéciale d'abonnement¹ et recevez en cadeau de bienvenue les n° 39 et 40 « Mort en sacrifice ? » qui traitent la question : pourquoi le Christ a-t-il dû mourir ?

1 Offre réservée aux nouveaux abonnés.



Oui, je m'abonne à *Hokhma* et souhaite recevoir en cadeau de bienvenue les n° 39 et 40.

Mme, Melle, M.* Prénom : Nom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Pays :
Profession :

Je joins mon paiement et j'envoie ce bulletin d'abonnement, conformément aux indications de la page III de couverture.

* Rayer la mention inutile.